

DAAC Bordeaux : Egalité fille graçons : « Bougeons sans Bouger »



LE PROJET

Il s'adresse à des équipes interdisciplinaires.

De nombreux musées et structures culturelles du territoire offrent au travers de leur collection, la possibilité d'appréhender cette thématique du genre par une médiation professionnelle dédiée. Celle-ci pourra ensuite s'exprimer au travers d'une pratique artistique choisie. Le catalogue « Bougeons sans Bouger » n'a pu être actualisé mais vous pouvez consulter celui de 2019 -2020.

Description :

- Se familiariser avec les collections des institutions culturelles partenaires.
- Appréhender les œuvres sous l'angle des rapports entre le féminin et le masculin.
- Se réapproprier le sujet à partir des œuvres, en mobilisant différents champs d'expression (danse, musique, photo, lecture performée...).
- Créer les conditions de l'égalité et du respect entre les sexes.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Musique/Arts de la Scène

Partenaires :

Musées, cinéma, musique...

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Oui ou non

LES PARTICIPANTS (à préciser)

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Collèges / Lycées

Intervenant :

S'il y a lieu préciser le nom de l'intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Des œuvres et des artistes

Pratiquer :

Ateliers de pratique artistique

Connaitre :

Un travail artistique

Restitutions envisagées :

Etapes prévisionnelles :

Le parcours comprend :

1) Une à 2 visites au musée pour un temps de rencontre et d'analyse des œuvres de la collection. (Rencontrer) / (Connaître)

2) Un temps de sensibilisation à la pratique artistique (6h) :

Dans un domaine de son choix : danse, musique, théâtre, arts plastiques, vidéo, slam ..., et en appui des œuvres abordées, il s'agira d'expérimenter un travail artistique sous forme d'ateliers de pratique en présence d'un artiste. (Pratiquer)

3) Un temps de restitution est attendu au terme du parcours, sous forme libre à partager au moins au sein de l'établissement mais éventuellement au musée ou dans tout autre lieu.

Participation possible à l'opération nationale « La classe, l'œuvre » dans le cadre de la Nuit européenne des musées 2020

La liste des [Musées référencés](#) pour cette action peut s'étendre à d'autres structures souhaitant s'associer.

Il est impératif de se rapprocher d'un musée de proximité ([liste](#)) pour les visites et d'une structure culturelle (arts vivants ([liste](#)) ou musique ([liste](#))...) pour les ateliers de pratiques.

Après cette étape de co-construction du projet, la structure pourra solliciter la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour le cofinancement des interventions artistiques.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Vérifier la gratuité des musées.

Les Conseils départementaux peuvent être sollicités au titre des appels à projets, de même que le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

La DRAC Nouvelle-Aquitaine cofinancera les interventions artistiques si une demande émane de structure culturelle partenaire.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement doit prévoir sur ses fonds propres 200 € pour l'intervention artistique (co-financement des 6h envisagées).

Possibilité d'utiliser le Pass culture..

Les transports et la billetterie sont à la charge de l'établissement.

Pour en savoir plus : Inscriptions : sur l'application ADAGE

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid149407/adage.html>

Contact : Eric Boisumeau, conseiller arts et culture - eric.boisumeau@ac-bordeaux.fr - 06 85 82 86 06